



## Convention-cadre bourguignonne en faveur de la transition écologique, énergétique et de la croissance verte avec Nevers Agglomération



### Historique et contexte régional :

L'Etat, l'ADEME et le conseil régional se sont engagés dès 2010 dans l'accompagnement des territoires bourguignons dans la définition et la mise en œuvre de stratégies territoriales énergie-climat :

- Appel à projet PCET (2010-2012) et animation du réseau régional PCET depuis 2012
- AMI TEPos et animation du réseau régional TEPos depuis 2012
- Contrat de plan Etat-Région 2007-2013 (CPER)
- Programme énergie climat Bourgogne 2015-2020 (PECB)
- Contrats de territoires transition énergétique 2015-2020
- Programme Leader transition énergétique 2015-2020
- Mobilisation des fonds chaleur et déchets

L'appel à projets « territoires à énergie positive pour la croissance verte » lancé par la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en septembre 2014 est destiné à accélérer l'engagement des territoires volontaires dans une démarche écologique et énergétique exemplaire. Le 9 février dernier, 14 territoires bourguignons ont été désignés lauréats de l'appel à projet. Ils se verront attribuer une aide financière de 500 000 euros qui pourra être renforcée jusqu'à 2 millions d'euros en fonction de la qualité des projets et de leur contribution aux objectifs inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Ces subventions permettront de financer rapidement des projets en faveur de la réduction de la consommation d'énergie, de la diminution des émissions de GES, du développement de l'économie circulaire, de la production d'énergies renouvelables, de la préservation de la biodiversité, et de l'éducation à l'environnement.

### 1. Contexte et objet du présent document :

Nevers Agglomération s'est engagée dès 2010 dans l'élaboration d'un PCET qui a été adopté en 2012 afin de mettre en œuvre sa stratégie en faveur de la transition écologique et énergétique et d'inscrire le territoire dans une démarche de développement durable. Cet engagement se trouve renforcé et confirmé dans la candidature à l'appel à projet national « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », dans le cadre duquel Nevers Agglomération a été désignée lauréate le 9 février 2015 par la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Dans ce contexte, la présente convention-cadre décrit le projet de territoire de la collectivité dans le domaine de la transition énergétique, écologique et de la croissance verte. La communauté régionale de travail, constituée de l'Etat, et en particulier la DREAL, l'ADEME et du conseil régional de Bourgogne, en vue de la mise en œuvre du projet de la collectivité NEVERS AGGLOMERATION apportera un accompagnement à la mobilisation coordonnée des différents dispositifs de soutien dans une logique de complémentarité et de subsidiarité ; chaque dispositif de soutien financier faisant l'objet des procédures de programmation et de gestion qui lui sont propres.

L'élu référent est **Denis Thuriot**, Président de Nevers Agglomération assisté de **Fabrice Berger**, Vice Président en charge de l'Environnement et du Développement Durable.

Il a pour rôle d'être l'interlocuteur institutionnel du territoire pour la communauté de travail régionale et



d'assurer les relais nécessaires au sein des instances de gouvernance du territoire.  
 Le responsable technique du lauréat est : **Mme Doming Bourbao**, Chef projet PCET.  
 Il est l'interlocuteur technique de la communauté de travail régionale.  
 Le référent de la communauté régionale de travail est, pour cette convention-cadre : **Jérôme Larive**  
 (DREAL Bourgogne)  
 Il est l'interlocuteur privilégié du territoire/collectivité pour cette convention-cadre, chargé à lui d'assurer la coordination avec la communauté de travail régionale et s'en faire le relais.

## 2. Principaux enjeux de la transition énergétique, écologique et de croissance verte du territoire/collectivité :

Sans décliner ici toutes les actions du PCET, Nivers Agglomération s'est engagée à dépasser les objectifs communément appelés « des 3 x 20 » :

L'Agglo de Nivers contribuera aux objectifs du SRCAE bourguignons. Dans son PCET elle a retenu les objectifs suivants :

- Pour les émissions de gaz à effet de serre, réduire les émissions de 76 000 tCO<sub>2</sub> (soit 20,7 % en 2020),
- Pour la part annuelle d'énergie renouvelable, atteindre un niveau de production équivalent à 262 000 MWh par an en 2020, soit 23,9 % de la consommation prévue en 2020),
- Le troisième objectif sera de réduire la consommation d'énergie du territoire de 21 %.

Le territoire de l'Agglomération présente aujourd'hui une consommation de 1 654 GWh. Il se situe un peu inférieurement à la moyenne régionale (23 MWh/habitant contre 33 MWh/habitant) ; tout comme le taux d'effort énergétique du fait d'une mobilité moins contrainte et de logements plus récents inhérents à la structure urbaine. La balance commerciale traduit une dépense de 110 millions d'euros pour le territoire, dont 3 millions relèvent des collectivités.

Ces dépenses se doivent d'être maîtrisées voire jugulées pour ne pas peser sur la viabilité des budgets des collectivités et des entreprises et la précarité des ménages.

Le gaz naturel demeure aujourd'hui la principale source d'énergie mais l'électricité, qui a cru de 11% depuis 2010, augmente au détriment de celui-ci en 2013.

Depuis 2012, les consommations du patrimoine des collectivités ont fortement augmenté (+10%). Plusieurs d'entre elles ont cependant initié une démarche d'audits énergétiques suite de travaux. Il s'agit d'inciter les 3 dernières communes n'ayant pas réalisées ces audits à suivre ce chemin et de poursuivre le programme de travaux pour l'ensemble des 12 collectivités et de l'Agglo.

Le secteur Résidentiel premier consommateur d'énergie représente 46% de l'ensemble des consommations. Au regard du profil énergétique du département le tertiaire représente une part non négligeable (31% contre 17% pour la Nièvre). Autre caractéristique, l'agriculture apparaît peu et les transports de par le volet logistique (41% du transport) et la concentration de population arrivent au troisième plan ; l'industrie semble sous représentée alors que le territoire bien que fortement marqué par une présence du tertiaire dispose d'un équipement industriel conséquent au regard du reste du département mais la typologie des activités induit que celles-ci sont moins consommatrices d'énergie (sidérurgie moins présente par exemple). Les enjeux de maîtrise de l'énergie ciblent le logement comme priorité, les déplacements avec une politique des transports renforcée et une intervention en direction du secteur tertiaire (collectivités, entreprises de services et établissements publics)

La production d'énergie quant à elle demeure bien en deçà de la moyenne régionale (taux d'autonomie énergétique 6% contre 9%) mais les projets en cours et à venir témoignent d'une vraie volonté de développer plus d'énergies renouvelables (unité de méthanisation, chaudière bois et réseau de chaleur). L'espace restreint et urbanisé limite le mix énergétique.  
 Un potentiel local à optimiser notamment en direction du bois énergie qui contribuerait à diversifier l'approvisionnement en énergie des divers consommateurs et les installations solaires à stimuler.

### **3. Présentation de la stratégie de transition énergétique, écologique et de croissance verte du territoire**

L'objectif du projet de territoire à énergie positive pour la croissance verte sera d'ancrer la réflexion prospective dans des réalisations concrètes et innovantes. Ce Projet de Territoire à énergie positive sera donc un outil transversal et participatif qui permettra de fédérer l'ensemble des projets et travaux en cours et à venir. Il doit faire le lien entre les différentes démarches engagées par le Territoire en mobilisant les énergies humaines (Elus, Techniciens mais aussi participation citoyenne) et en optimisant les moyens financiers disponibles. L'ensemble des projets de la collectivité doivent être élaborés sous le prisme de la transition écologique.

Il ne s'agit pas d'un simple verdissement des politiques et des projets mais bien d'adopter un nouveau modèle économique et social, un modèle qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de créer, de travailler, de vivre ensemble. La visée de la démarche n'est pas seulement les élus et les services de l'intercommunalité mais bien l'ensemble de la population. Le projet doit mettre en synergie les attentes des consommateurs (l'idée de société de consommation est désuète) et les "producteurs" (artisans, agriculteurs, industriels et services) à l'échelle du territoire. L'économie circulaire est l'une des bases du projet.

Adopté en 2012, le PCET, a vu se dérouler un premier programme d'actions de 2013 à 2014, un deuxième programme vient d'être validé pour 2015-2016 et l'appel à projets TEPCV vient conforter l'ambition réelle de réduction des GES et de maîtrise de l'énergie et ce, en cohérence avec la démarche initiée depuis 2012.

### **4. Illustration de chaque axe stratégique en typologie d'actions envisagées**

Le programme d'actions du PCET de Nevers Agglomération se décline en différents axes :

- Améliorer la performance énergétique dans le patrimoine privé et public
- Développer l'indépendance énergétique du territoire
- Réduire l'impact environnemental des déplacements
- Réduire l'empreinte carbone sur le territoire

réinterrogeant les compétences et interventions de la collectivité.

TEPCV est pour Nevers Agglomération l'occasion de poursuivre la démarche engagée.

Ci-dessous les actions envisagées dans le cadre de la stratégie retenue par Nevers Agglomération.

#### **1. Réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public**

Mise en place de la plateforme de rénovation énergétique avec le Conseil Départemental 58, le Conseil Régional de Bourgogne et l'appui de l'ADEME et différents partenaires.

Optimisation de l'efficacité énergétique avec la poursuite des diagnostics et programmes de travaux de rénovation et/ou instrumentation des bâtiments publics du territoire

Poursuite de l'appui à l'Agence Locale de l'Energie de la Nièvre et la mise en place de services communs pour l'efficacité énergétique (création d'un guichet unique avec tous les partenaires sur un même lieu et dans un bâtiment rénové intelligemment)

Modernisation et optimisation de l'éclairage public

Construction à « énergie positive » ou rénovation « basse consommation » d'un bâtiment public emblématique tel la Maison de la Culture de la Nièvre ou passer en passif les bâtiments du projet du site Colbert

Développement de l'accompagnement des entreprises à la maîtrise de l'énergie

## **2. Diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports**

Promotion et développement des pratiques de mobilités durables : covoiturage, mobilité douce, conseil en mobilité douce, adaptation et articulation des offres de transports et services à la mobilité, ...

Sensibilisation des particuliers et organisations d'événements autour de la mobilité pendant la SEM, (semaine européenne de mobilité du 16 au 22 septembre)

Déploiement de bornes électriques et l'électro-mobilité

Mise en place de PDIE et soutien aux plans de déplacement d'entreprises et mise en œuvre d'un schéma de déplacement doux

Réactualisation du Bilan Carbone et du plan d'actions associé

## **3. Développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets**

Poursuite de la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des déchets avec le compostage individuel et collectif et l'optimisation de la collecte sélective

Valorisation et développement de l'approvisionnement durable (promotion des circuits courts bio et local) avec le développement de cantines « bio »

Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire (concours Zantigaspi avec le Conseil Départemental 58)

Accompagnement, sur le territoire, à la mise en œuvre d'une recyclerie en lien avec le CD58 avec création d'emplois et facilitant le réemploi des objets

Accompagnement et mise en œuvre d'une économie circulaire avec création d'un annuaire des entreprises de l'économie circulaire

Sensibilisation des acteurs économiques aux enjeux de la Transition Energétique et l'Economie Circulaire en participant au mois de l'innovation du 21 septembre au 16 octobre

## **4. Production d'énergies renouvelables locales**

Développer et consolider les réseaux de chaleur avec maillage à terme de ces derniers (extension et optimisation du réseau de chaleur existant avec un raccordement du site du centre hospitalier Pierre Bérégovoy, identification de nouveaux puits de chaleur potentiel, exploitation des potentiels géothermiques)

Structurer et développer la filière bois

Accompagner les démarches d'installation de chaufferies bois

Etude des gisements de biomasse agricole ou industrielle en vue de créer de nouvelles unités de méthanisation ou compléter l'unité de méthanisation des boues et graisses des stations d'épuration en cours) et accompagner la réflexion en cours sur l'énergie sur le territoire (étude stratégique de l'énergie du CD58)

Développement du photovoltaïque sur les équipements publics et privés

Contribuer à l'expérimentation de réseaux intelligents assurant une bonne gestion des productions locales d'énergies renouvelables et des consommations ou aide à l'ingénierie d'amorçage pour les projets ENR

Accompagner et faciliter la réflexion sur les économies d'énergies (ou la performance énergétique) sur le futur projet des piscines d'agglomération

## **5. Préservation de la biodiversité, protection des paysages et promotion d'un urbanisme durable**

Animation et soutien aux projets de biodiversité : coulée vertes et TVB, trames vertes et bleues, requalification, zones humides avec préservation des ressources naturelles et locales avec ruchers pédagogiques et nichoirs à insectes (en accord avec le plan national pollinisateurs)

Développement de l'agriculture urbaine et circuits courts bios avec un étalement urbain « raisonné »

Accompagner et soutien aux démarches « zéro pesticides » avec animation de journées techniques

Favoriser la prise en compte du paysage dans les projets d'installation d'énergies renouvelables

Favoriser le développement de coins natures et potagers bios dans les établissements scolaires

Intégration dans les documents d'urbanisme en cours d'élaboration : SCOT, PLUI d'orientations contribuant à la démarche de Territoire à énergie positive

## **6. Promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et mobilisation des acteurs locaux**

Animation des programmes pédagogiques sur l'énergie, les déchets et le climat auprès des écoles primaires du territoire avec diffusion d'outils de communication et d'application numérique (smartphone) rendant les citoyens acteurs de leur consommation

Sensibilisation des particuliers aux problématiques environnementales (énergie, climat, déchets, jardinage écologique) de manière transversale lors de salons ou réunions, semaines thématiques (SEDD, SEM, Village des Sciences, SERD, et mois de l'ESS, ...)

Poursuite de l'action ou concours « Défi FAEP, Familles à Energie Positive »

Soutenir les associations et lieux d'éducation à l'environnement (centres sociaux et autres)

Former des « ambassadeurs de la sobriété énergétique » et accueil de programme de service civique

Créer et mise en place d'un CATE, Conseil d'Agglomération de la Transition Energétique avec l'implication des citoyens, des entreprises, des chercheurs et personnes qualifiées, des associations, dans la politique énergie/climat locale, les projets d'énergie renouvelables du territoire via l'investissement participatif notamment.

5. Calendrier prévisionnel

Les actions du programme TEPCV retenues seront terminées au plus tard trois ans après la signature de la convention de subvention.

Fait à Dijon, le 12 juin 2015

pour l'Etat  
le Préfet de la région Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or  
ERIC DELZANT

pour l'ADEME  
le Président  
Bruno LECHEVIN

pour le Conseil Régional de Bourgogne  
le Sénateur, Président du Conseil  
Régional de Bourgogne  
François PATRIAT

Pour Nevers Agglomération  
le Président  
Denis THÉRIOT

en présence de  
Mme Ségolène ROYAL  
Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie